

Écoles recherchent profs désespérément

Dans la province, le manque de profs commence à se faire sentir dans toutes les matières. Et la réforme n'arrange rien. Que du contraire...

● **Lydie PICARD**

Un cours de français qui n'est plus donné depuis une semaine. Pour une autre classe, pas de cours de bio ce jour. Inutile de pointer une école de la province. En secondaire, elles sont pour ainsi dire toutes concernées par la pénurie de profs. Un constat qui vaut pour toute la Wallonie et Bruxelles, mais qui se révèle tout autant préoccupant dans la province, où les distances importantes représentent un frein supplémentaire. « *Ma fille est restée une semaine sans cours de français, nous raconte une maman arlonaise. L'école ne trouvait pas de remplaçant. Finalement, c'est un prof retraité qui est venu dépanner.* »

Des absences répétées dans le corps enseignant, et dans diverses matières, inquiètent de plus en plus les parents. « *Les élèves doivent vite, vite rattraper les cours. Ce n'est pas facile à gérer pour eux* », regrette une autre maman. « *Surtout en première Rénové, où les enfants ont besoin de repères* », ajoute la maman arlonaise.

Dans une autre école de la province, le même type de problème se pose. Il est arrivé que des élèves n'aient que deux heu-

« L'école ne trouvait pas de remplaçant. Finalement, c'est un prof retraité qui est venu dépanner. »

res de cours sur la journée. Et parfois, deux heures bien mal placées : une en début de matinée, l'autre en fin d'après-midi, avec le problème de devoir occuper les élèves entre-temps. Une journée d'études, sans cours à étudier, c'est bien long. Alors, on propose des jeux de société aux ados. Si cela fait plaisir aux jeunes, leurs parents sont plus dubitatifs.

Une quête du Graal

Il ne faudrait pas pour autant jeter l'opprobre sur les établissements scolaires. Ceux-ci se démenent tant qu'ils peuvent pour trouver des remplaçants. Auparavant, ce n'était déjà pas facile, et depuis l'introduction de la réforme des titres et fonctions en septembre 2016, la tâche est devenue encore plus ardue. La quête du Graal, c'est de la rigolade à côté de celle d'un prof de physique ou de géo. ■

Une paperasse de plus en plus lourde

Remplacer un prof de géo et d'histoire ? Totalement impossible, nous rapportent deux directeurs d'école. Non pas tant qu'il manque de professeur d'histoire et de géo sur le marché. Mais parce que depuis l'entrée en vigueur de la réforme des titres et fonctions, ces deux matières correspondent à des titres différents. Ainsi un licencié en histoire, ne peut plus donner des cours de géographie et vice-versa. Le décret détermine strictement qui peut donner quel cours en fonction de son diplôme.

Si un enseignant nommé en histoire-géo tombe malade, il faut le remplacer par deux enseignants : l'un en histoire et l'autre en géo. Le double de dé-

marches pour une école. Et deux fois moins d'heures pour les remplaçants.

Entre se taper 100 km de route aller-retour pour donner uniquement huit heures de cours de remplacement, un jeune agrégé en histoire préférera rester chez lui et postuler à une meilleure offre. S'il avait pu avoir les huit heures de géo en plus, l'offre de cours aurait été plus alléchante.

Le même problème se pose en biologie, chimie et physique. À tel point que pour deux semaines de maladie, des écoles renoncent à chercher un remplaçant, connaissant pertinemment d'avance l'inutilité de telles recherches.

Des recherches très lourdes ad-

ministrativement. Primoweb, la plateforme internet qui doit permettre aux écoles de trouver plus vite et plus facilement des remplaçants pour les enseignants malades, complexifie en fait la recherche.

Une perte de temps folle

Entre les candidats qui prétendent disposer des titres requis et ne les ont pas, entre ceux qui postulent en province de Luxembourg parce qu'ils ne seraient pas contre un remplacement à Barvaux ou Vielsalm (mais ne peuvent préciser qu'au-delà, ils ne sont pas preneurs), les établissements scolaires perdent un temps dingue à chercher et à contacter des candidats. Alors qu'ils ont peut-

être un enseignant sous la main, disposant d'un titre « suffisant », mais qu'ils ne peuvent engager sans avoir prouvé qu'ils ont auparavant entrepris toutes les démarches pour solliciter les candidats avec un titre requis. De quoi faire perdre la boule aux directeurs d'école.

Les défaillances du système, la ministre Schyns en a bien conscience. Primoweb est d'ailleurs pour le moment mis entre parenthèses. « *On nous a promis une mise en ordre pour le mois d'avril* », précise Philippe Englebert, directeur diocésain. Primoweb sera donc à nouveau de mise pour la rentrée de septembre. Et beaucoup de directeurs se montrent sceptiques quant aux améliorations promises. ■ **I. P.**

Se former pour donner religion

Combien d'heures de religion n'ont pas été données à un prof pour compléter son horaire ? Ce dernier faisant généralement preuve si pas d'un intérêt religieux, du moins d'une sensibilité philosophique. Et il arrivait rarement que quelqu'un se plaigne de la qualité des cours donnés. Depuis l'entrée en vigueur de la réforme des titres et fonctions, un prof de religion doit posséder les titres requis. Il doit donc être en possession du visa du chef de culte. Un visa que l'évêché donne moins facilement

qu'auparavant. Autre obligation : un certificat en didactique du cours de religion. Or à l'entrée en vigueur de la réforme, les formations pour obtenir ce certificat n'étaient pas encore reconnues. Une histoire bien belge. « *Et notre diocèse a mis un peu plus de temps pour s'organiser*, reconnaît Philippe Englebert, directeur diocésain. *Mais désormais, les formations dispensées à Carlsbourg et Libramont sont valables et s'articulent avec la faculté de théologie de Louvain-la-Neuve.* » Bonne nouvelle donc.

WILFR

Les cours en immersion
en danger ?

Difficile de trouver des profs de langue, l'info n'est pas neuve. À Arlon, on a cru trouver la poule aux œufs d'or avec la future fermeture de l'école des langues de Thiaumont. Vous connaissez l'adage : le malheur des uns fait le bonheur des autres. Pas toujours en fait, car tous les profs de langue de Thiaumont ne disposent pas nécessairement des titres requis

(au sens de la réforme) pour enseigner les langues.

Le même problème se pose pour les « native speaker ». Outre les équivalences de diplôme, il ne sera plus possible de compléter l'horaire d'un prof anglo-saxon par exemple avec des matières pour lesquelles il ne dispose pas du titre requis. Sera-t-il encore intéressé de traverser la Manche, s'il ne dispose pas d'un horaire complet ?

Quand des futurs profs deviennent banquiers

Distances, attrait du Grand-Duché... autant d'éléments qui détournent de la fonction les enseignants diplômés de la province.

A Saint-Hubert, on cherche un prof de langue en remplacement. L'offre est alléchante : un temps plein de mars à juin. On cherche aussi un prof de sciences : un trois-quart temps de février jusqu'à juin. Et on ne trouve pas. Le service d'aide à l'emploi mis en place par le comité diocésain de l'Enseignement catholique Namur-Luxembourg, pour venir en aide à ses écoles, fait chot blanc aussi. « Nous avons pourtant gratté tous les fonds de tiroir et nous ne trouvons pas », déclare Philippe Englebert, directeur diocésain pour l'enseignement secondaire.

Le service croule sous les dos-

siers de ce genre. La pénurie n'est pas propre à l'enseignement catholique. En témoignent ces chiffres donnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles : 2 837 postes vacants en Wallonie et à Bruxelles lors de l'année scolaire 2015-2016.

La province lésée par les distances

Si la province de Luxembourg n'est pas la plus touchée par cette problématique, de plus en plus d'écoles peinent à remplacer des profs malades, qui sont de plus en plus nombreux. « La situation particulière en province de Luxembourg est l'éloignement du domicile et du lieu de travail, commente Philippe Englebert. Une série d'enseignants ne veulent plus faire beaucoup de kilomètres pour aller travailler. Un enseignant qui habite Arlon ne veut pas d'un remplacement à Florenville. »

La situation devient encore plus problématique avec le découpage des heures de cours et des compétences. « Ce qui est délicat avec la ré-

forme est qu'elle a été mise en place alors que nous sommes dans une situation de pénurie, qu'on espère conjoncturelle mais qui pourrait être structurelle. Il faudrait prendre des mesures pour rendre le métier plus attractif. Et ce n'est pas en découpant les compétences qu'on tend vers cet objectif. Qui irait donner quatre heures de physique à Saint-Hubert, quatre autres à Florenville et quatre autres à Arlon ? Ce n'est pas très encourageant de rentrer dans la fonction dans des conditions pareilles », regrette

Philippe Englebert.

L'attrait du Grand-Duché

Autre problème propre à notre province : les jeunes enseignants qui y sont formés n'ont pas toujours comme ambition d'enseigner dans la province, ou même d'enseigner tout court. « Des étudiants grand-ducaux viennent se former dans nos Hautes Écoles. Ils repartent logiquement chez eux, constate Philippe Englebert. Une série de Belges qui deviennent enseignants en langue, sont attirés par les

salaires du Grand-Duché et ils entament finalement une carrière dans le milieu bancaire.» Le nombre de jeunes enseignants diplômés sortant des Hautes Ecoles du territoire donne donc une image tronquée du réel potentiel de futurs enseignants dans la province. ■

L. P